

Urgence

Le présent tabloïd est le résultat d'un travail réalisé par le Regroupement des Chômeuses et Chômeurs du Québec en collaboration avec la Ontario Coalition Against Poverty (O.C.A.P.). Premier exemple du genre, ce document est diffusé à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires en français et anglais, simultanément au Québec et en Ontario. Cet effort important d'organisations populaires aux ressources très modestes témoigne de l'importance que nous accordons au projet de loi C-105 venant modifier le Régime d'Assurance-chômage.

Que l'on ne s'y trompe pas: ce projet de loi n'est que la partie visible d'un iceberg qui va se découvrir dans les années à venir. De la même manière que C-105 était à l'époque la partie cachée de la réforme C-21 qui elle a

COUPURES DANS L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'urgence d'une puissante campagne d'opposition.

Outil d'information et de mobilisation, ce document aborde le contenu du projet C-105 (réforme de l'Assurance-chômage) en indiquant ses conséquences pratiques. Nous voyons aussi en quoi ces mesures inacceptables participent de la logique des restructurations sociales de l'ensemble des

personnes! Vision d'horreur aux portes du Canada dans la soi-disant plus grande démocratie du monde, la mort de plusieurs centaines de personnes directement reliée à une politique gouvernementale n'est que le révélateur de ce que concentre en elle la logique de toutes les réformes sociales que nous subissons depuis de trop longues années. La violence des conditions de vie demeure plus que jamais la première et la pire des violences, parce que la plus généralisée, légalisée et institutionnalisée.

Nous rappelons brièvement la lutte que le R.C.C.Q. a mené contre l'ancien projet C-21 dont le projet C-105 est l'héritier direct. Puis nous concluons par le calendrier des activités organisées dans le cadre de cette campagne d'opposition. Campagne à laquelle nous souhaitons la participation de tout individu, organisme ou institution que ce projet révolte.

Soulignons enfin que la condition principale dans laquelle se déroule cette campagne est l'urgence. Urgence due à la gravité de la situation et urgence en raison des délais qui nous sont impartis. En effet ce projet de loi a déjà été adopté en première lecture le 10 décembre dernier et devrait l'être en deuxième lecture dès le tout début de février, pour entrer en vigueur, après une troisième lecture, le premier avril! Si le temps nous est compté, avec votre soutien actif, les jours de ce projet le sont aussi.

Ce journal a été produit par le R.C.C.Q. et l'O.C.A.P.. Merci à toutes les personnes y ayant contribué. Imprimé par les travailleurs et travailleuses de Payette & Simms.

LES TRAVAILLEURS SERONT PÉNALISÉS ET DES PATRONS EN ABUSERONT DIT LE REGROUPEMENT DES CHÔMEUSES ET CHÔMEUSES

Une coalition régionale s'organise pour contrer les nouvelles restrictions à l'accès à l'assurance-chômage

Le bureau du député conservateur est jeté à la rue!

La réduction du programme de protection sociale et financière

Le Regroupement des chômeurs et chômeuses de Sorel-Tracy ne l'accepte pas!

modifié profondément à partir de novembre 1990 le Régime d'Assurance-chômage. Nous savons par exemple qu'il a été question dans le projet initial de la réforme C-105 d'interdire au moins de 21 ans l'accès à l'Assurance-chômage et de réduire la période de prestations des travailleurs-euses saisonnier-e-s qui chaque année ont recours à l'Assurance-chômage!

Combien d'autres informations de ce genre, non dévoilées, trottent dans la tête des patrons et des politiciens et risquent de voir le jour prochainement si nous ne sommes pas capables d'empêcher, dans sa totalité, l'adoption d'un tel projet de loi, amendé ou non?

pays d'Europe occidentale et des États-Unis. Un bref aperçu de la situation ontarienne nous est fourni par un membre de O.C.A.P., coalition qui a uni ses forces à celles du R.C.C.Q..

Nous faisons aussi le lien entre cette réforme et celle de l'Aide sociale au Québec puisque les deux répondent en tous points à une même logique. Il y a aussi des informations jamais publiées au Québec à ce jour, et occultées partout ailleurs au Canada et aux États-Unis même, sur les événements de Détroit, capitale du Michigan où une réforme de l'aide sociale après avoir supprimé tout revenu à environ 90 000 personnes a entraîné la mort, de faim et de froid, de 250



UN PHÉNOMÈNE MONDIAL

La perspective de renverser le gouvernement Mulroney, mise de l'avant par les directions syndicales, ne sera pas suffisante pour enrayer le cours des coupures dans l'assurance-chômage. En effet, c'est à l'échelle de la planète que des gouvernements d'étiquettes fort diverses s'appliquent à mettre en déroute les droits durement acquis par les travailleuses, les travailleurs et les sans-emploi.

Sociaux-démocrates, libéraux ou conservateurs, les gouvernements ne font qu'appliquer les diktats du Fonds monétaire international. Partout le message est le même: les gens doivent accepter de se serrer la ceinture de façon à rendre «leur» patronat plus compétitif sur le marché mondial.

C'est ainsi qu'en 1989, la Grande-Bretagne de Thatcher adoptait une législation fort restrictive: seulement le quart des sans-emploi répond maintenant aux critères permettant de percevoir de l'assurance-chômage; toutes les semaines, les prestataires doivent faire la preuve d'une recherche active d'emploi et le refus d'une occasion de travailler est presque automatiquement

sanctionné d'une coupure sans appel.

L'Espagne social-démocrate a revu à la baisse le niveau de prestations de 10 %, raccourci les périodes d'attribution et relevé les seuils d'entrée. La Suède débat aussi présentement de la possibilité d'augmenter les cotisations tout en réduisant la couverture sociale offerte aux chômeurs et aux chômeuses.

De pareilles mesures sont discutées ou déjà en application dans toute une série de pays industrialisés dont l'Italie, la Grèce, la France, la Belgique et bien sûr, les États-Unis. En fait, le gouvernement Mulroney n'est pas différent de ses voisins internationaux.

Confronté à la crise d'un système économique dont il vante pourtant les mérites, il

*je participe
tu participes
il participe
nous participons
vous participez
ils profitent*



cherche simplement à faire payer la note aux plus démunis-e-s. La recette est classique. C'est d'ailleurs celle qu'utilise son collègue néo-démocrate Bob Rae en Ontario. Cet «ami» des syndicats vient tout juste de geler les bénéficiaires de l'aide sociale en attendant de leur faire goûter sa version de la loi 37, l'ignoble loi de l'aide sociale du Québec. Cette mesure suit de peu d'imposantes compressions dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Ceux et celles qui appellent à battre les conservateurs aux prochaines élections, oublient que le vrai combat à mener ne se résume pas à la défaite électorale de Mulroney. Les nouvelles coupures dans l'assurance-chômage sont partie prenante du plan du patronat mondial pour nous faire payer les effets de sa course aux profits. C'est à cette échelle que doit se faire la bagarre.

Sur ce terrain, les travailleurs et les travailleuses ainsi que les sans-emploi ne doivent compter que sur leurs propres forces. La simple alternative du NPD, du PQ ou du Bloc Québécois, c'est de la bouillie pour chats!

C-105 DANS LA VRAIE



Christine, 55 ans, qui après 32 années ininterrompues de travail dans une usine de confiserie montréalaise, gagne 333\$ bruts par semaine. Elle quitte son emploi car elle se sent trop fatiguée pour suivre plus longtemps les cadences de production. Son médecin ne lui ayant pas reconnu de problème particulier, la Commission d'assurance-chômage considère qu'elle a quitté son emploi sans raison valable.

(Hier, ancienne loi) Juillet 1989: Christine se mérite 6 semaines d'exclusion, puis touche ses 44 semaines de prestations restantes au taux normal de 60% de son salaire;

(Aujourd'hui, C-21) Juillet 1990: Christine se mérite 12 semaines d'exclusion et ne touche que 37 semaines de prestations à seulement 50%;

(Demain, C-105) Juillet 1993: Ses semaines de travail accumulées ne sont plus assurables du fait du départ "volontaire". **Christine n'a droit à aucun revenu.**



Jacques, qui après avoir travaillé 10 ans comme empaqueteur, est congédié suite à une altercation avec son contremaître. Peu après, Jacques se trouve un autre emploi; il est cependant mis à pied après 11 semaines.

(Hier et Aujourd'hui) Juillet 1989: Jacques a droit à cinquante semaines de prestations à 60% de son salaire.

(C-105) Juillet 1993: En raison du taux de chômage alors en vigueur, Jacques a besoin de 13 semaines d'emploi pour se qualifier; or, ses 11 dernières semaines d'emploi étant les seules à être considérées, les semaines de l'emploi perdu pour inconduite n'étant plus assurables, **Jacques n'a droit à aucun revenu.**

Maria, diplômée en agronomie de l'Université de San Salvador. Son diplôme n'étant pas reconnu ici, elle a dû accepter un emploi dans une compagnie d'entretien de bureaux de Montréal, qui la paye au salaire minimum. Après y avoir travaillé 2 ans et, parallèlement, complété un cours d'appoint, elle donne sa démission dans le but de trouver un emploi dans sa spécialisation. Après 1 mois de recherches actives mais vaines, elle retravaille pour une autre compagnie d'entretien, qui la met à pied après 13 semaines.

(Hier et aujourd'hui) Juillet 1989: Maria a droit à 50 semaines de prestations à 60% de son salaire.

(C-105) Juillet 1993: Grâce à ses 13 dernières semaines, seules considérées car les semaines de l'emploi quitté volontairement ne sont plus assurables, Maria échappe de justesse à l'interdiction totale de prestations; mais, au lieu de 50, elle n'a droit qu'à 34 semaines de prestations, qui plus est à seulement 57% de son salaire.

Le marteau-à-mouches C-105, dans son cas, représente une perte de 16 semaines de chômage, soit à 220\$ de taux hebdomadaire moyen, une perte de 3520\$! C'est-à-dire, dans les faits: 8 mois de loyer (440\$/mois); ou 29 semaines de nourriture pour elle et les trois autres membres de sa famille; ou 35 mois -3 ans- de chauffage/électricité...

LE SPECTRE DE DÉTROT

Motor City USA, 90000 sans-emploi y crèvent littéralement de faim! L'hiver dernier, le gouvernement du Michigan a tout simplement décidé de couper toute forme d'aide sociale à des milliers d'ex-chômeurs et chômeuses, victimes des mises-à-pied massives dans le secteur de l'automobile.

Confrontés aux conditions d'une misère sans précédent et au mutisme meurtrier des médias américains, les groupes de sans-emploi de Détroit ont invité leurs frères et leurs sœurs du Canada, à venir constater sur place les effets



À Détroit, un cimetière plus que symbolique, même les frais funéraires ne sont pas assumés pour les victimes de la restructuration sociale.

des coupures sur cette ville, naguère encore le joyau industriel de l'American Dream. Une délégation de membres de l'Ontario Coalition Against Poverty et du Regroupement des Chômeuses et Chômeurs du Québec en provenance de Kitchener, Hamilton, Toronto et Montréal s'est donc rendue sur place les 21 et 22 janvier 1993.

Ce qu'on y a vu peut servir d'avertissement à l'ensemble des travailleurs, des travailleuses et des sans-emploi de ce pays, sur les conséquences dramatiques d'une capitulation sans combat aux projets de coupures des gouvernements et du patronat. L'exemple américain et l'appel à s'y conformer constitue un véritable programme de famine!

Toutes les personnes seules jugées aptes au travail ont perdu leur droit à l'aide sociale. Le seul moyen de subsistance qui leur est accordé représente l'équivalent de 78 dollars par mois en coupons alimentaires. Pour les couples sans enfant, le montant est de 111 dollars de coupons; rien pour le logement, rien pour la santé, rien pour les vêtements, rien pour le transport, rien pour tout le reste! Les sans-emploi s'abritent dans les quelques entrées d'immeubles toujours chauffées où encore errent les rues et les rares abris surpeuplés mis à leurs dispositions.

A proximité des concentrations d'itinérants et d'itinérantes, des vautours ont ouvert des épiceries de plasma où les pauvres peuvent vendre leur sang à 10 dollars la prise. On compte déjà plus de 250 décès dus à ces politiques criminelles. **Jetées à la rue, affamées, sucées de leur sang, voilà où en sont rendues des dizaines de milliers de personnes travaillant encore il y a peu dans les grandes usines de l'Amérique capitaliste.** Voilà ce que l'on a vu à Détroit. C'est ce modèle qui nous attend aussi si nous acceptons la logique des restructurations sociales. La compétitivité n'est pas l'affaire des travailleurs, des travailleuses et des sans-emploi. Notre espoir réside à une autre enseigne!

ONTARIO:

LES COUPURES NÉ

L'Ontario a vu arriver au pouvoir un autre de ces gouvernements au «préjugé favorable à la classe ouvrière» tel que le Québec en a déjà connu! Pourtant, progressiste ou non, ce gouvernement malgré les illusions semées dans ses discours, s'est parfaitement bien intégré au plan de restructurations sociales dirigées d'abord et avant tout contre ceux-là même dont il se prétend le défenseur.

Cette réforme de l'Assurance-chômage vient s'ajouter à toutes les compressions budgétaires dans le domaine social en plus du gel des prestations d'Aide sociale décidé «courtoisement» pour les sans-emploi de l'Ontario, par le gouvernement néo-démocrate.

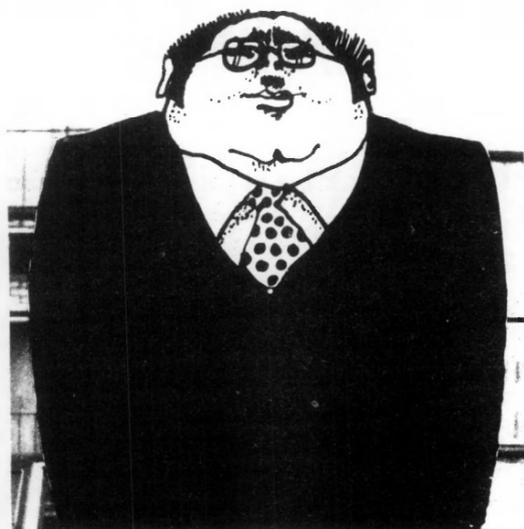
Pour Toronto seulement, le projet C-105 signifie par exemple que sur les 22 000 chômeurs pénalisés pour avoir quitté leur emploi ou l'avoir perdu pour inconduite, seules 3 300 d'entre eux toucheraient des prestations d'aide sociale, selon le Département Métropolitain des services communautaires.

La résistance s'organise

Le 25 janvier, le Conseil du Travail du Toronto Métropolitain et le Conseil des Métiers de la Construction organisaient un rassemblement dans l'un des principaux bureaux de chômage de la Ville. Le Conseil Canadien des travailleur-euse-s d'automobiles de Peel, a prévu un rassemblement pour le 15 février et élabore un plan d'action pour mobiliser leurs membres et les sans-emploi. Le local torontois du Syndicat des Postiers canadiens et le C.A.W. à St-Catharines ont tous les deux résolu d'appeler à une journée de grève générale pour obliger le retrait du projet de loi C-105.

La Ontario Coalition Against Poverty (O.C.A.P.) mobilise ses membres et alliés pour organiser la riposte. Des actions locales sont organisées pour étendre la lutte à l'ensemble des communautés ontariennes. Surtout, l'O.C.A.P. est heureuse de pouvoir s'allier aux

E VIE!



(aujourd'hui) Robert, actionnaire majoritaire d'une petite PME de 15 employé-e-s. Robert apprend que C-105 lui offre la possibilité de ne payer aucune cotisation d'assurance-chômage s'il crée de nouveaux emplois, ce qui représente une économie d'environ 1600\$ par employé-e et par année, donc un grand total potentiel de 8000\$. Bien évidemment alléché, il licencie progressivement mais rapidement 5 de ses employés, prétextant une baisse de production. Après quoi, il en engage discrètement 5 autres, à des postes différemment nommés.

Résultat: 5 emplois de créés pour 5 emplois de perdus, et 8000\$ de cotisation de moins dans la caisse de l'assurance-chômage et 5 prestataires à payer pendant 1 an.

NO-DÉMOCRATES

chômeurs et chômeuses du Québec dans une campagne unie de lutte aux coupures. Cette action conjuguée avec le R.C.C.Q. crée une solidarité active, exemple trop rare d'unité dépassant les frontières provinciales. Cette unité que nous espérons voir se renforcer par le soutien d'autres catégories sociales culminera le samedi 20 février par une manifestation nationale organisée conjointement par l'O.C.A.P. et le R.C.C.Q., à Ottawa.

Ne les laissons pas nous enfermer dans le fatalisme économique. Si notre misère n'a rien à voir avec le symbolisme, il doit en être de même de nos actions et de la solidarité nécessaire à leur extension.

O.C.A.P.

Y A-T-IL UN CONSERVATEUR DANS LA SALLE?

Soirée de protestation contre les coupures à l'assurance-chômage

Vendredi, 12 février 1993, à 20 h 00
au Comité social Centre-sud
1710, rue Beaudry, (métro Beaudry)

Bière - jus - musique...
Entrée Gratuite

Lancement du vidéo «PAS DANS 'RUE»
Réalisation d' Ève Lamont

Organisé par les Productions Maison, avec la collaboration du RCCQ, du MAC, du Collectif Les autres, du groupe culturel Les sorcières et du Comité logement Centre-Sud, et le support de Prim-Vidéo et de CIBL

Info: (514) 522-8757

SURMONTER LES DIVISIONS

La multiplication des coupures dans l'assurance-chômage, la réduction de la durée des prestations, l'exclusion toujours croissante de nouvelles catégories de prestataires, tout cela réduit considérablement les divisions de fait entre personnes vivant soit de l'aide sociale, soit de l'assurance-chômage.

Trop longtemps, les sans-emploi ont été divisés en fonction du programme gouvernemental encadrant la réalité de leur pauvreté. L'annonce de la loi C-105 a eu le mérite de mettre les choses au clair. **Les sans-emploi vivent tous d'une forme d'aide sociale.**

Qu'il provienne d'Ottawa ou de la province, le chèque est insuffisant, les contrôles sont humiliants et les conditions de vie insécurisantes.

La situation n'est nulle part plus claire qu'en Ontario, où les sans-emploi se battent présentement à la fois contre le gel provincial de l'aide sociale et contre les coupures fédérales dans l'assurance-chômage. Au Québec, les membres

du Regroupement des Chômeuses et Chômeurs sont déjà, depuis quelques années, de tous les combats menés contre la loi 37, qui régit l'aide sociale dans cette province.

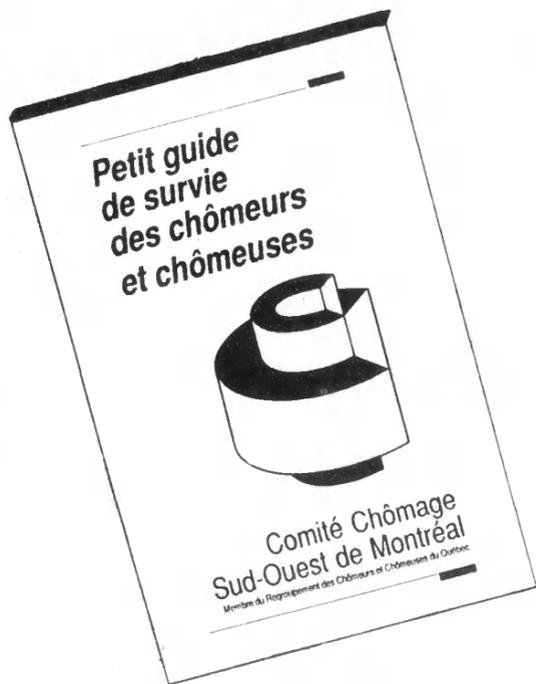
La perspective prochaine d'un guichet unique gérant les deux programmes dans différentes provinces, devrait concrétiser aux yeux de tous et de toutes la division tout à fait artificielle entre personnes sur l'aide sociale et sur l'assurance-chômage.

La gravité de la situation, l'ampleur du combat à mener doit amener les organisations de sans-emploi à surmonter leurs divisions et à secondariser leur champ particulier d'activité. Partie prenante des exploité-e-s, les sans-emploi ont intérêt à s'unir contre toutes les politiques d'appauvrissement.

Chômeurs et chômeuses, personnes assistées sociales, travailleurs et travailleuses syndiqué-e-s, nous pouvons marcher séparément, mais nous devons frapper ensemble!



Petit guide de survie



Contient de précieuses informations et des conseils pratiques illustrés d'exemples clairs. Étudiant-e-s, femmesenceintes, personnes malades, etc. y trouveront toutes les informations nécessaires. Le guide coûte 3,00 \$ (4,50 \$ par la poste). Disponible en français, en anglais et en espagnol chez tous les groupes affiliés au RCCQ.

POUR PARTICIPER À LA BATAILLE CONTRE LES COUPURES CONTACTEZ-NOUS!

REGROUPEMENT DES CHÔMEUSES ET CHÔMEURS DU QUÉBEC
4190 Notre-Dame ouest
Montréal, Qc
H4C 1J4
(514) 933-3553 / (514) 596-7094

Organisations affiliées au Regroupement :

- | | |
|--|---|
| Comité Chômage Sud-Ouest de Montréal
(514) 933-5915 | Mouvement Action Chômage St-Hyacinthe
(514) 778-6023 |
| Comité des sans-emploi de Montréal-Centre
(514) 596-7094 | Regroupement des chômeurs et chômeuses de Sorel
(514) 743-7822 |
| Comité Chômage de l'Est de Montréal
(514) 521-3283 | Regroupement des chômeurs et chômeuses de Val d'Or
(819) 824-6647 |
| Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
(819) 566-5811 | |

Depuis la création de l'Assurance-chômage en 1939, sous la pression de dures luttes ouvrières et de sans-emploi, l'État ne nous a jamais fait de cadeaux. Toujours il nous aura fallu nous battre: d'abord pour bonifier ce régime ensuite pour en maintenir les acquis et, maintenant, pour empêcher la disparition pure et simple de cette indispensable protection sociale. L'exemple éloquent de Détroit montre jusqu'à quel point les pires scénarios peuvent devenir réalité.

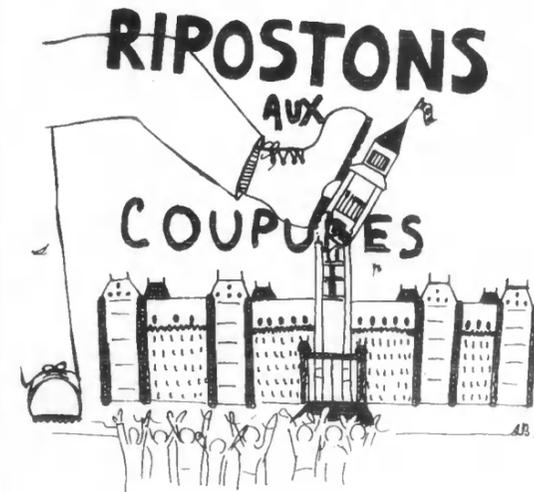
La dernière attaque en règle contre nos épargnes collectives gérées par l'Assurance-chômage a été l'adoption de la loi C-21, le 18 novembre 1990. Dès l'annonce de ce projet, le 11 avril 1989, une lutte sur tous les fronts a été menée par le R.C.C.Q. et les groupes de l'Ontario parallèlement aux dénonciations de la loi et au lobbying des centrales syndicales et de leurs alliés. Plus d'une quinzaine d'actions ont été organisées par le R.C.C.Q., allant de la manifestation la plus traditionnelle à l'occupation plus active du Mount-Royal Club (club privé pour riches) en passant par un camping de protestation de 3 jours à Pointe St-Charles. Par tous ces moyens, nous pensons avoir grandement contribué à retarder d'un an, son adoption.

Rien ne nous est donc donné, il faut tout arracher par la lutte. **Si nous voulons bloquer le projet C-105, il va falloir se lever et riposter d'urgence.** Au Canada plusieurs actions ont déjà eu lieu; au Québec les initiatives conjuguées de centrales syndicales et de certains groupes de chômeurs ont vu le jour. A l'appel du R.C.C.Q., le 17 décembre 1992, près de 200 personnes ont littéralement jeté à la rue un député conservateur. De son côté, l'O.C.A.P. organisait le 25 janvier avec le Conseil du Travail de Toronto une manifestation contre le projet C-105. Ce ne sont que deux exemples parmi tant d'autres.

Il faut rompre avec la morosité et le fatalisme généralisés. Initiez des activités sur vos lieux de travail, parlez-en à vos ami-e-s, vos voisins-e-s, contactez-nous.



Toujours il nous aura fallu nous battre: d'abord pour bonifier ce régime ensuite pour en maintenir les acquis et maintenant pour empêcher la disparition pure et simple de cette indispensable protection sociale



Enfin, vers la mi-mars, nous comptons mettre sur pied un Front commun Assurance-chômage/Bien-être social.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

- **le 29 janvier** : conférence de presse à Montréal, avec une délégation ontarienne et mise sur pied publique de la Coalition R.C.C.Q./O.C.A.P.;
- **le 3 février** : actions dans des bureaux de députés, en Ontario et au Québec à Montréal et Sherbrooke; pour Montréal, départ du Palais du Commerce (1650 Berri, métro Berri) à 9 h 30;
- **le 7 février** : participation à la manifestation syndicale à Montréal au sein d'un cortège RCCQ. Rendez-vous à midi, Parc Lafontaine, rue Sherbrooke;
- **le 12 février** : soirée de protestation contre les coupures dans l'Assurance-chômage, vendredi 12 février à 20 h, au 1710 Beaudry. Entrée gratuite;
- **le 20 février** : manifestation conjointe avec l'O.C.A.P. à Ottawa. Départ à 9h 30 du Palais du Commerce (1650 rue Berri, métro Berri). Retour à Montréal vers 16 h 30;

Campagne unifiée des sans-emploi

Février 1993

Urgence

Fightback is also available in English

REGROUPEMENT DES CHÔMEUSES ET CHÔMEURS DU QUÉBEC ET ONTARIO COALITION AGAINST POVERTY

COUPURES DANS L'ASSURANCE-CHÔMAGE



Non content de diminuer les prestations de 3%, quand tous les salarié-e-s se battent pour de bien maigres augmentations, le gouvernement conservateur interdirait désormais l'accès au Régime d'Assurance-chômage à toute personne ayant quitté «volontairement» son travail ou l'ayant perdu pour «inconduite» au sens de la

Commission d'Emploi et Immigration. Et pourtant cette même Commission reconnaît dans ses documents internes, non publiés, que les pénalités imposées pour ces deux motifs sont majoritairement abusives! Le gouvernement aurait donc pour objectif d'instituer une forme actualisée du travail forcé qu'il ne s'y prendrait pas mieux! Dans les années 1930, les grands travaux publics ont absorbé l'immense réserve de sans-emploi; serons-nous demain intégrés dans des camps de travail version années 2000?

20 FÉVRIER
20 FEBRUARY

Samedi
Saturday

8 h

30

9 h

30

10 h

30

11 h

Manifestation nationale

à Ottawa!

départ à 9.30 am du Palais du Commerce